

# Quelles sont les 5 étapes pour avoir une aide financière MaPrimeRénov' ?

1

**Contactez un conseiller France Rénov'**



téléphonez au **0808 800 700**

ou prenez rendez-vous



dans un Espace conseil France Rénov' près de chez vous

Pour trouver l'Espace conseil près de chez vous

allez sur le site internet :



[www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller](http://www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller)

**Votre conseiller France Rénov'**

- vous aide pour concevoir votre projet
- vous dit à quelles aides vous avez droit
- et vous indique quel professionnel peut évaluer l'état de votre logement et sa consommation d'énergie

**Vous voulez faire plusieurs travaux de rénovation énergétique pour consommer beaucoup moins d'énergie ?**

Un professionnel vous accompagne du début jusqu' à la fin de votre projet.

**Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'**

Les professionnels doivent être dans la liste de France Rénov' :



[www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov](http://www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov)



2

## Demandez des devis auprès d'artisans



**Attention !**

L'artisan doit être reconnu  
garant de l'environnement.

On dit aussi RGE.

Cela veut dire qu'il a eu une formation  
pour travailler en respect  
avec l'environnement.



3

## Faites votre demande d'aide sur internet

Le conseiller France Rénov' vous donne l'adresse internet  
pour faire votre demande d'aide.

➔ Remplissez le formulaire sur le site internet  
et ajoutez le devis de l'artisan choisi.



Si vous avez des difficultés,

**France services** peut vous aider  
à faire votre demande sur internet.

C'est un lieu d'accueil  
pour vous aider dans vos démarches administratives.  
C'est gratuit et à moins de 20 minutes de chez-vous.



Cliquez sur ce lien [www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr)  
pour trouver une maison **France services**  
près de chez vous.



4

## Faites faire les travaux

Attention !

Attendez la réponse de France Rénov'  
avant de commencer les travaux.



Quand les travaux sont finis :

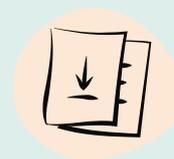
- Payez l'artisan
- Demandez une facture



5

## Demandez le versement de l'aide financière

Ajoutez vos factures sur le site internet  
Vous recevez MaPrimeRénov'



MaPrimeRénov'



Si vous avez des difficultés,  
France **services** peut vous aider  
à déposer vos factures sur internet.

